

# BOUILLAND Jean Baptiste

Vue 1

3535

Nom : *Bouilland*

Prénoms : *Jean Baptiste* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *3535*

Classe de mobilisation :

**ÉTAT CIVIL.**

Né le *6 août 1891*, à *Suvand*, canton *Suvand*, département de *la Seine Inférieure*, résidant à *Suvand*, canton de *dit*, département *de la Seine Inférieure*, profession de *cultivateur*

Fils de *Jean Louis* et de *Geneviève Jeanne Marie*, domiciliés à *Suvand*, canton de *dit*, département de *la Seine Inférieure*

Marié le

**SIGNALEMENT.**

Cheveux : *noir* Reinscriptions physiologiques complémentaires :

Yeux : *noir*

Front : *large*

Hauteur : *grand*

Largeur : *large*

Doigt : *robuste*

Bas : *slur*

Nez : *droit*

Saillie : *forte*

Largeur : *forte*

Visage : *fin*

Taille : *1 m 70* centimètres

Taille rectifiée : *1 m* cent.

Marques particulières :

Degré d'instruction : *2*

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**

Inscrit sous le n° *10* de la liste du canton de *Suvand*

Classé dans la *1<sup>ère</sup>* partie de la liste en 1914. *Classé dans la 1<sup>ère</sup> partie de la liste en 1914*

Classé dans la *2<sup>e</sup>* partie de la liste en 1915. *Classé dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste en 1915*

**DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**

*Transféré à compter du 10 octobre 1915 au corps et solat de la classe de dit pour*

*Requis n° 2 par la Commission spéciale de révision d'accès du 21 octobre 1914 pour "provisoire chronique". Classe au service armé par le Conseil de Revision de la Seine Inférieure du 15 juin 1915. Rappelé à l'activité le 7 septembre 1915. Arrivé au corps et solat de 2<sup>e</sup> classe le 9 septembre 1915. Passé au 126<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 14 février 1916. Arrivé au corps et solat de 2<sup>e</sup> classe le 16 du dit.*

*Décidé le 2 août 1916 à l'ambulance n° 10, à Meuxval (Aisne), blessure de guerre.*

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SOIT DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.**

Dates.	Commence.	Subdivisions de région.	U. militaire. U. provinciale.

**ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.**

**CAMPAGNES.**

*Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 21 octobre 1914 du 9 septembre 1915 au 2 août 1916*

**BLESSURES, CILATIONS, DÉCORATIONS, ETC.**

*Blessé le 21 juillet 1916 à Saissy (Aisne). Blessé pénétante région occipitale droite par de substance cérébrale par balle.*

**PÉRIODES D'ÉLÈVE.**

Armée territoriale.	Supplémentaires	1 <sup>er</sup> dans l.	du	au

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au

**ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :**

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA CRÉATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, amis, etc.)

Lg10

Paris et Limoges — Imprimerie et Librairie militaires Henri Christian-Lavigne — N. 100 Int.